



MICROBIOPSIE MAMMAIRE SOUS CONTROLE ECHOGRAPHIQUE

A la suite de votre bilan sénologique (examens clinique, mammographique, échographique, I.R.M.), une microbiopsie guidée sous échographie a été proposée par votre radiologue.

Cet examen sera pratiqué avec votre consentement.

Vous avez, en effet, le choix de l'accepter ou de le refuser. Ce document écrit sous la forme de questions, vous aidera à comprendre la nécessité, le déroulement et les suites de l'examen.

POURQUOI UNE BIOSPSIE ?

Votre médecin vous a expliqué que votre bilan sénologique notamment l'échographie voire l'IRM montrait une anomalie dans votre sein, nécessitant une biopsie guidée sous contrôle échographique pour déterminer sa nature histologique.

Cette technique consiste à faire des prélèvements de tissus avec une aiguille guidée à l'aide d'un échographe.

L'image non palpable nécessite que les prélèvements soient dirigés de manière très précise, d'où l'utilisation de cette technique.

Cet examen réalisé après anesthésie locale, est peu ou pas douloureux et ne nécessite pas d'hospitalisation.

Y-A-T-IL DES PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT L'EXAMEN ?

Cet examen ne nécessite pas de préparation, il est recommandé de **ne pas être à jeun**.

Il est indispensable de nous signaler si vous êtes allergique ou asthmatique.

Il ne comporte que peu de contre-indications :

- L'allergie aux **anesthésiants locaux** (Xylocaïne), à certains **antiseptiques** ainsi qu'au **latex**,
- Une éventuelle **maladie de la coagulation du sang**

COMMENT CETTE BIOSPSIE EST-ELLE REALISEE ?

Le médecin radiologue, qui aura déjà étudié votre dossier, fait cet examen aidé par une assistante. C'est elle qui vous prend en charge, vous explique à nouveau la procédure et vous installe pour l'examen.

Les prélèvements sont pratiqués par le radiologue. Vous êtes allongée sur le dos comme pour toute échographie mammaire, votre sein n'est pas comprimé.

Ensuite, le radiologue désinfecte la peau et réalise une anesthésie locale de la peau jusqu'à la lésion. Il pratique ensuite une micro incision cutanée puis met en place l'aiguille à prélèvement dont le positionnement est contrôlé en permanence sous échographie. **Plusieurs prélèvements sont réalisés**. L'examen est terminé.

QUE SE PASSE-T-IL APRES LE RECUEIL DES PRELEVEMENTS ?

Le radiologue comprime le point d'entrée de l'aiguille et pose un pansement que vous garderez 3 jours (vous pourrez l'enlever vous-même)

Ce pansement est plastifié, il vous permet de prendre les douches habituelles.

Vous ne devez pas faire d'effort immédiatement dans les suites du prélèvement.

Une assistante vous donnera des conseils pour la vie quotidienne pour les 3 jours suivant l'examen.

COMBIEN DE TEMPS DURE L'EXAMEN ?

Comme vous avez pu le lire ci-dessus, l'examen est assez comparable à une échographie mammaire habituelle, il dure de 20 à 30 minutes.

EST-CE QUE CELA FAIT MAL ?

Grâce à l'anesthésie locale, cet examen est rarement douloureux hormis parfois quelques douleurs mineures pour lesquelles vous pouvez demander un complément d'anesthésie.

La prise de l'antidouleurs n'est pas systématique et est laissée à votre appréciation en fonction de votre douleur.

Par contre, il est **strictement interdit de prendre de l'aspirine ou l'un de ses dérivés** (acide acétylsalicylique) dans les 3 jours qui suivent l'examen.

PEUT-ON REPRENDRE IMMEDIATEMENT UNE ACTIVITE NORMALE ?

Dès que l'examen est terminé et votre carte vitale rendue, vous pouvez rentrer chez vous.

Dans les suites de l'examen et le lendemain, il ne faut pas porter de charge lourde ou pratiquer de sport.

Y-A-T-IL UNE CICATRICE ?

Etant donné que seule une très petite incision cutanée est nécessaire pour l'introduction de l'aiguille, aucune cicatrice inesthétique n'altère le sein.

La taille de l'incision ne nécessite pas non plus de suture, l'utilisation de stéristrip est suffisante.

LES RESULTATS

Les prélèvements seront envoyés au laboratoire et analysés par un médecin spécialiste en anatomopathologie, il faut compter environ 10 jours pour obtenir les résultats.

LA FACTURE DU MEDECIN SPECIALISTE EN ANATOMO-PATHOLOGIE A REGLER VOUS SERA ADRESSEE DIRECTEMENT.

Ces résultats seront communiqués au(x) médecin(s) que vous choisirez.

QUEL EST LE BENEFICE DE LA MICRO-BIOPSIE SOUS ECHOGRAPHIE ?

Le but de cet examen est d'éviter au maximum les prélèvements chirurgicaux à visée diagnostique réalisés sous anesthésie générale et de mieux planifier une éventuelle intervention chirurgicale ultérieure si nécessaire.

Rarement cet examen ne peut pas donner toutes les réponses souhaitées et un prélèvement chirurgical complémentaire vous sera proposé dans les suites de la macro-biopsie.

Y-A-T-IL DES RISQUES LIES A LA MACRO- BIOPSIE SOUS ECHOGRAPHIE ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans les conditions de compétence et de sécurité maximale, comporte un risque de complication.

Afin de déceler et de prévenir le moindre malaise, une personne sera toujours présente à votre côté pour vous surveiller et vous expliquer la progression de l'examen.

Pour éviter ou limiter le risque d'hématome, il sera exercé une compression de la région ponctionnée et appliqué une poche de glace.

Les complications infectieuses sont tout à fait exceptionnelles grâce aux conditions d'asepsie pratiquées.

En cas de complication, vous pourrez contacter le radiologue et son assistante par téléphone au : **01.60.21.75.75.**

Le jour de l'examen nous vous conseillons de venir accompagnée.

LE COUT DE LA PROCEDURE

Les consultations pré et post-procédures sont facturées au taux conventionnel, sans dépassement.

La procédure fera l'objet d'un dépassement de 90 Euros.

Il est normal que vous vous posiez des questions concernant l'examen que vous devez passer et nous espérons y avoir répondu.

N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire avant l'examen au : **01.60.21.75.75**

A n'importe quel moment de l'examen, le radiologue et son assistante répondront à toutes les questions que vous souhaitez poser.



Tournez SVP

AVANT L'EXAMEN, REPONDEZ ATTENTIVEMENT AUX QUESTIONS SUIVANTES

Si ces questions ne vous ont pas été posées à la prise de rendez-vous et si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, merci de nous contacter rapidement

Avez-vous ou avez-vous eu des problèmes d'allergie ou d'asthme	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Etes-vous séropositive, avez-vous une hépatite ou le Sida ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse** :

.....
.....
.....

Madame (Nom et Prénom)

A personnellement pris connaissance des informations concernant la microbiopsie mammaire et rempli cette fiche le

Et a donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :

Veillez également remplir cette fiche pour le secrétariat :

NOM ET ADRESSE DU MEDECIN TRAITANT (obligatoire) :

NOM ET ADRESSE DU GYNECOLOGUE (obligatoire) :

A qui envoyer les résultats (obligatoire) : Médecin traitant Gynécologue